

Pour savoir si votre patient relève d'une prise en charge en HAD :

Contactez-nous directement au :

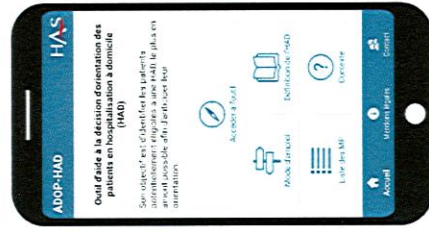
02 76 28 92 03

ou

Rendez-vous sur l'application ADOP-HAD.

L'application mobile ADOP-HAD

Outil d'aide à la décision d'orientation des patients en hospitalisation à domicile (ADOP-HAD)



Médecins hospitaliers ou de ville :
anticiper l'HAD dans le parcours de soins



Évaluer en moins d'une minute
si un patient est éligible à une HAD



Télécharger un récapitulatif des critères
d'orientation (PDF) à conserver
dans le dossier patient



Sans connexion Internet

Télécharger l'application mobile ADOP-HAD sur



Ou sur internet : <https://adophad.has-sante.fr>

L'équipe en 2022 :

- 2 Médecins Praticiens d'HAD, Dr POURCELLE (gériatre) et Dr GERVAIS (généraliste), chacun détenteurs d'un DIU de soins palliatifs.
- 1 Cadre de Santé, Virginie EMIN.
- 6 Infirmières Coordinatrices et 1 Infirmière de Liaison.
- 12 aides-soignantes.
- Psychologue, assistante sociale, socio-esthéticienne, diététicienne.
- En collaboration avec les infirmières libérales qui restent effectrices de soins sauf prises en charge spécifiques.

Astreinte Infirmière

24H/24H et 7J/7J

Médecins Praticiens d'HAD :

Dr Philippe POURCELLE
Dr Ludvine GERVAIS
Tél : 02 35 59 59 65
medco.had@clinique-du-cedre.fr

Cadre de Santé :

Virginie EMIN
Tél : 02 35 59 58 94
virginie.emin@clinique-du-cedre.fr

Demandes de pré-admissions :

Tél : 02 76 28 92 03
ide.liaison@clinique-du-cedre.fr

IDE de Coordination :

Tél : 02 35 59 59 63
ide.had@clinique-du-cedre.fr

Maintien des patients à domicile.

Ce que l'HAD peut apporter.

Définition FNEHAD de l'Hospitalisation A Domicile :

L'Hospitalisation à domicile (HAD) permet d'éviter ou de raccourcir une hospitalisation avec hébergement. Elle assure, au domicile du malade, des soins médicaux et paramédicaux, continus et coordonnés. Les soins délivrés en hospitalisation à domicile se différencient de ceux habituellement dispensés à domicile par leur complexité, leur durée et la fréquence des actes.

Les établissements d'HAD sont des établissements de santé, soumis aux mêmes obligations que les établissements hospitaliers avec hébergement.

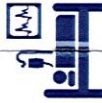
Liste non exhaustive des prises en charge à domicile ou en EHPAD :

Assistance respiratoire, Nutrition parentérale, Traitement intraveineux, Soins palliatifs, Nutrition entérale, Prise en charge de la douleur, Pansements complexes, Soins de nursing lourds, Ferinject®.

POUR QUI ?



Quel que soit votre âge



Si vous êtes atteint d'une maladie grave, aiguë ou chronique



Que vous soyez chez vous, en Ehpad ou dans un établissement social ou médico-social

COMMENT ?



Prescription

1 par votre médecin traitant ou par le médecin hospitalier



Évaluation

2 de votre état de santé et de votre domicile par des professionnels de l'HAD



Mise en place au domicile

3 après accord de votre médecin traitant



Réalisation des soins

4 par des professionnels de santé comme si vous étiez à l'hôpital

QUELLES GARANTIES ?

24H/24
7J/7

Continuité des soins

100 % des soins sont pris en charge par l'Assurance Maladie



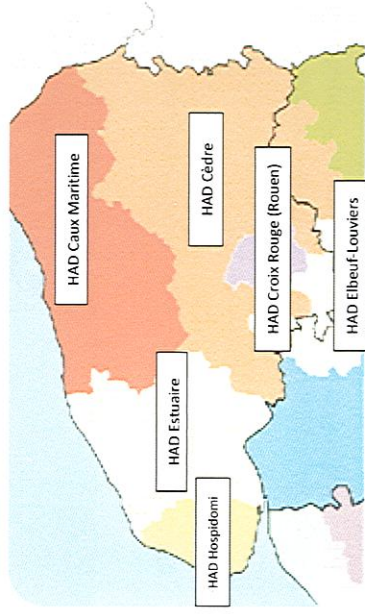
Charte du patient hospitalisé



Qualité/sécurité certifiées par la Haute Autorité de Santé

L'activité de l'HAD du Cédre en 2021 :

- 470 séjours d'hospitalisation cumulant 11 559 journées d'hospitalisation.
- Principalement en soins palliatifs, en pansements complexes et prise en charge de la douleur.
- 29 patients COVID + prise en charge pour surveillance +/- oxygénothérapie
- Age moyen des patients : 68 ans.
- 181 médecins généralistes libéraux sur notre secteur.



Les Etablissements HAD ne sont pas en concurrence et chaque commune est attribuée à une HAD définie.

✓ En tant que Médecin Traitant, vous gardez la main sur la prise en charge, l'évaluation clinique et les prescriptions de votre patient. Nos médecins sont disponibles pour avis et conseils. Chaque jour, ils évaluent les retours des soignants sur le terrain et les informations qui doivent vous être remontées.

Nombre de patients adressés à l'HAD du Cédre par leur Médecin Traitant

